

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DE LA COMPLIANCE

Louis Vogel
Joseph Vogel

TABLE ANALYTIQUE

Les chiffres renvoient aux numéros de pages

Introduction	5	CHAPITRE II Les conflits d'intérêts	31
I. Qu'est-ce que la compliance ?	7	SECTION 1	
II. Pourquoi se doter d'un programme de compliance ?	7	La notion de conflits d'intérêts	31
III. Comment appliquer la compliance dans l'entreprise ?	8	I. Définition	31
IV. Qui assure la fonction conformité dans l'entreprise ?	8	II. Exemples	32
V. Applications	9	SECTION 2	
A. La compliance en matière de concurrence	10	L'encadrement des conflits d'intérêts en droit positif	33
1. La réponse européenne	10	I. Les situations de conflits d'intérêts dans le secteur public	33
2. La réponse française	11	A. Prévention	34
B. Application : la compliance en matière de responsabilité du fait des produits	14	1. Loi du 13 juillet 1983	34
CHAPITRE I Le délit d'initié	17	2. Loi du 11 octobre 2013	35
SECTION 1		B. Identification	38
Définition	17	C. Gestion	39
I. Élément matériel	17	1. Obligations de l'agent	39
A. L'information privilégiée	18	2. Devoir de probité	40
B. L'initié	19	D. Règlement intérieur de l'Assemblée nationale	41
C. L'action illicite	20	II. Les situations de conflits d'intérêts dans le secteur privé	41
II. Élément moral	20	A. Gouvernance des sociétés	41
SECTION 2		1. Les conventions réglementées et les conventions interdites	41
Sanctions	21	2. Le droit de vote	41
I. Les sanctions pénales et administratives	21	a. L'abus de majorité et l'abus de minorité	41
II. Absence de cumul des sanctions pénales et administratives	22	b. Les abstentions de vote	42
III. Le déroulement d'une enquête menée par l'AMF	23	3. La rémunération des dirigeants	42
A. Enquête et notification des griefs	23	B. Relation employeur/salarié	42
B. Instruction et audition	25	SECTION 3	
SECTION 3		La prévention et la gestion des conflits d'intérêts en pratique	42
Prévention	26	I. Les recommandations	43
I. Etablissement d'une liste d'initiés	26	II. Les politiques internes aux entreprises	44
II. Codification des obligations	27	CHAPITRE III La corruption	46
III. Formation des initiés	27	SECTION 1	
IV. Nomination d'un déontologue	28	La corruption : définition et risques	49
V. Abstention dans le calendrier des fenêtres négatives	28	I. Définition de la corruption	49
		A. Corruption publique ou privée	50
		B. Personnes concernées par la corruption publique	51
		C. Personnes concernées par la corruption privée	51

D. Corruption active ou passive	52	E. Procédures d'évaluation de la situation des clients, fournisseurs de premier rang et intermédiaires au regard de la cartographie des risques	67
E. Pratiques à risques	52	F. Procédures de contrôle comptables	70
II. Les risques encourus par la société soupçonnée de corruption	53	G. Dispositif de formation destiné aux cadres et aux personnels les plus exposés au risque de corruption	71
A. Risques judiciaires, administratifs et financiers	53	H. Régime disciplinaire permettant de sanctionner les salariés de la société en cas de violation du code de conduite de la société	73
B. Risques de réputation, stratégique et de déstabilisation	57	I. Contrôle des mesures mises en œuvre	73
SECTION 2		II. La protection des lanceurs d'alerte	75
Prévention	57	A. La protection générale des lanceurs d'alerte	75
I. La mise en place d'un programme de compliance	57	B. Le recueil des signalements pour les entreprises de plus de 50 salariés	76
A. Domaine et sanction	58	C. La directive du 23 octobre 2019 sur les lanceurs d'alerte	77
B. Code de conduite	59	III. Les contrôles de l'Agence française anticorruption	80
C. Dispositif d'alerte interne	61	SECTION 3	
D. Cartographie des risques	62	Les sanctions de la corruption	81
1. Clarification des rôles et des responsabilités dans l'élaboration, la mise en œuvre et la mise à jour de la cartographie des risques	63	I. Les sanctions de l'article 17	81
2. Identification des risques inhérents aux activités des entreprises concernées	64	II. La sanction de l'article 18	83
3. Evaluation de l'exposition aux risques de corruption	64	Table alphabétique	87
4. Evaluation de l'adéquation et l'efficacité des moyens visant à maîtriser ces risques	65	Table analytique	89
5. Hiérarchisation et traitement des risques nets ou résiduels	65		
6. Formalisation de la cartographie et mise à jour	65		